



CSA-SD-FS 35, 24 mars 2023

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD-FS,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour la première fois en formation spécialisée. Le Sgen-CFDT, comme auparavant, exercera son devoir d'alerte sur les situations de travail qui amènent de nombreux personnels à signaler leurs difficultés.

Nous espérons que ce nouveau format dédié à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail permettra d'intensifier la dynamique engagée dans l'instance précédente, et dépassera le simple enregistrement de constat des nombreuses difficultés rencontrées par les collègues dans l'exercice de leur métier.

L'installation de la formation spécialisée du CSA d'Ille et Vilaine est l'occasion pour le Sgen-CFDT de déplorer le nombre insuffisant de professionnels en charge de la prévention dans notre département. Nous dénonçons par ailleurs le manque d'actions et de solutions concrètes qui permettraient d'aider les personnels en souffrance.

L'absence de places dans les établissements spécialisés pour les élèves qui dysfonctionnent gravement, le manque de service médical pour les personnels, le nombre insuffisant d'AESH ou encore les refus de temps

partiels sont autant de défis souvent insurmontables pour nos collègues qui ne supportent plus le traitement qui leur est fait par l'institution, perçue alors comme maltraitante.

Sur ce dernier point, nous souhaitons revenir sur les convocations pour « posture professionnelle », qui déstabilisent grandement les collègues concernés. Nous avons déjà alerté sur les risques qu'elles comportent lorsqu'elles sont reçues par des collègues déjà fragilisés. Ces convocations écrites sans autre forme d'explication et sans accompagnement sont contre-productives et infantilisantes. Les collègues en souffrance ont besoin d'aide, d'accompagnement de l'institution et non de réprimande.

Pour le Sgen-CFDT, avant d'atteindre un point de non-retour qui se rapproche dangereusement, il est urgent d'offrir des perspectives positives à l'ensemble de nos collègues !

Merci de votre attention.